

Avis d'Appel d'Offres T 790 / 2019

TRAVAUX DE REVITALISATION DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT DANS LA DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE DE BONDOUKOU

1. Le **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)** a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté français, par l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Programme de Renforcement du Système de Santé 2 (PRSS 2), mis en œuvre par l'**Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé)** ; et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de revitalisation des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) dans la direction régionale de la santé de Bondoukou.
2. L'**UCP C2D Santé** sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de revitalisation des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) dans la direction régionale de la santé de Bondoukou constitué en **quatre (04) lots** distincts :

Lot	Désignations	Délai D'exécution
Lot 1	Revitalisation du Centre De Santé Urbain de Laoudiba	06 Mois
	Revitalisation du Centre De Santé Urbain de Sapli Sepingo	
	Revitalisation du Dispensaire Rural de Deba	
	Revitalisation du Dispensaire de Dingbi	
	Revitalisation du Dispensaire de Kiramissé	
	Revitalisation du Centre De Santé Rural (D, M) de Dinaoudi	
Lot 2	Revitalisation du Centre de Santé Urbain de Sorobango	06 Mois
	Revitalisation du Centre de Santé Rural (D, M) de Tambi	
	Revitalisation du Dispensaire Rural de Tagadi	
	Revitalisation du Dispensaire de Pala	
Lot 3	Revitalisation du Centre De Santé Urbain de Varalé	06 Mois
	Revitalisation du Dispensaire Rural de Kounzié	
	Revitalisation du Dispensaire Rural de Niandegué	
	Revitalisation du Dispensaire Rural de Angaye	

Lot 4	Revitalisation du Dispensaire Rural De Kokpingué	06 Mois
	Revitalisation du Dispensaire Rural De Youndouo	
	Revitalisation du Centre De Santé Rural (D,M) De Lambira	

Un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus de deux lots.

Sur l'ensemble des appels d'offres relatifs aux travaux de revitalisation des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) dans la Direction Régionale de la santé d'Odienné, aux travaux de revitalisation des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) dans la Direction Régionale de la santé de Korhogo, aux travaux de revitalisation des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) dans la Direction Régionale santé de Bondoukou, un soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus de plus de deux (02) lots.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de deux lots que s'il justifie de personnel et de matériels différents pour chacun des lots.

3. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront des marchés à prix global et forfaitaire. Le prix global et forfaitaire s'entend toutes sujétions comprises.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'Article 56, et ouvert à tous les Candidats éligibles. Les conditions d'éligibilité à un financement AFD sont spécifiées dans les Directives de passation des marchés consultables sur le site internet www.afd.fr.
5. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 07 14 86 68 – email : dmariamoum@yahoo.fr copie à cylianad@yahoo.fr et konemadu@me.com

et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrés de **de 09h 00 mn à 12 h 00 mn et de 14 h 30 mn à 16 h 30 mn.**

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - (a) Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
 - (b) Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
 - (c) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales sur les **trois (3)** dernières années (de 2018 à 2016 ou 2017 à 2015) de :

LOT	MONTANT
Lot 1	185 000 000 Francs CFA
Lot 2	135 000 000 Francs CFA
Lot 3	120 000 000 Francs CFA
Lot 4	160 000 000 Francs CFA

- (d) Disposer d'avoir liquides ou d'une ligne de crédit délivrée par une banque commerciale agréée par le Ministre en charge de l'Économie et des Finances, à hauteur de :

LOT	MONTANT
Lot 1	15 000 000 Francs CFA
Lot 2	11 000 000 Francs CFA
Lot 3	9 500 000 Francs CFA
Lot 4	13 500 000 Francs CFA

- (e) Avoir au cours des **cinq (05)** dernières années, réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale (pour l'expérience générale) :

Pour chaque lot :

Avoir réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant, au moins **deux (02) projets** de construction et/ou réhabilitation de bâtiment à usage public, au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1er Janvier 2014.

- (f) Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1er janvier 2014 :

Lot	Expérience spécifique
Lot 1	Deux (02) marchés d'un montant minimum de 60 000 000 F CFA pour les travaux de construction et/ou réhabilitation de bâtiment à usage public;
Lot 2	Deux (02) marchés d'un montant minimum de 40 000 000 F CFA pour les travaux de construction et/ou réhabilitation de bâtiment à usage public
Lot 3	Deux (02) marchés d'un montant minimum de 35 000 000 F CFA pour les travaux de construction et/ou réhabilitation de bâtiment à usage public;
Lot 4	Deux (02) marchés d'un montant minimum de 50 000 000 F CFA pour les travaux de construction et/ou réhabilitation de bâtiment à usage public

Voir le document d'appel d'offre pour les informations détaillées.

7. Les Candidats peuvent retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage
(à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 07 14 86 68**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :
Secrétariat de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage au plus tard le 14 novembre 2019 à 10 heures 00 minute.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :
salle de réunion de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage au plus tard le 14 novembre 2019 à 10 heures 30 minutes.

10. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, d'un montant de :

LOT	MONTANT
Lot 1	1 300 000 Francs CFA
Lot 2	1 000 000 Francs CFA
Lot 3	800 000 Francs CFA
Lot 4	1 200 000 Francs CFA

L'absence de cautionnement provisoire est **éliminatoire**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse mentionnée ci-dessus.
12. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et à la redevance de régulation (taux : 0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des Titulaires.

13. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets financés sur les ressources du C2D, et au Décret n° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le Décret n° 2014-306 du 27 mai 2014 et le Décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 et ses textes d'application, ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par l'Agence Française de Développement (AFD) dans les pays étrangers de février 2017.